

Mesures anti-Covid

Les commerçants ont crié leur désespoir

Une manifestation organisée par les cafetiers-restaurateurs a réuni 600 personnes hier à Plainpalais.

Chloé Dethurens

Certains sont venus coiffés d'une toque de pâtissier, d'autres de leur veste de cuisinier, presque tous une pancarte à la main. Quelque 600 personnes se sont réunies jeudi après-midi sur la plaine de Plainpalais pour exprimer leur colère face aux mesures anti-Covid instaurées par le Conseil d'État. Parmi elles, beaucoup de cafetiers-restaurateurs, soumis à l'obligation de fermeture depuis le 1^{er} novembre, mais aussi des artisans, des responsables de salles de sport ou encore des étudiants.

Organisatrice de la manifestation, la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève, représentée par son président Laurent Terlinchamp, a martelé que les aides actuelles ne suffisaient pas. «Quelque 800 commerces ont trouvé un accord avec leur propriétaire, 700 bénéficient de l'exonération de la Ville de Genève (ndlr: qui reconduit la mesure en décembre). Mais 15'000 entreprises n'ont pas trouvé de solution!»

Deux mois cruciaux

Pour l'association faitière, ne pas rouvrir avant le 15 décembre serait dévastateur pour les cafés et restaurants, qui comptent notamment sur les dîners d'entreprise de fin d'année. «Les mois de novembre et de décembre représentent 25 à 30% de notre chiffre d'affaires et nous permettent de tenir les premiers mois de l'année, précise Laurent Terlinchamp. S'il n'y a pas davantage d'aides réelles, à fonds perdu, dans les prochaines semaines, nous sommes morts!»

La Nouvelle organisation des entrepreneurs (NODE) a elle aussi lancé un appel au secours. «Le Conseil d'État a oublié ce qu'est l'entrepreneuriat. Les trams sont bondés, mais on ferme les commerces qui respectent les mesures, alors même que les aides ne sont pas suffisantes. Ce n'est pas normal.»



Des centaines de cafetiers-restaurateurs ont exprimé leur colère hier après-midi sur la plaine de Plainpalais. STEVE IUNCKER-GOMEZ

Une colère qu'a aussi exprimée Béatrice Berthet, présidente des intérêts de la Cité sarde. «À la sortie du semi-confinement, le petit commerce carougeois s'est montré exemplaire, a effectué

un énorme travail de prévention auprès de ses clients. Nous ne nous sentons pas écoutés.» Représentant des commerces de la gare et de l'aéroport, Sébastien Poulet a rappelé que les loyers

engloutissaient une très grande partie de leur chiffre d'affaires. «Nous souffrons, très fortement.»

Dans le public, on trouve des petits patrons, mais aussi des employés. Romain, par exemple, est venu soutenir son chef. «Je suis barman aux Pâquis, et je veux recommencer à travailler, que la vie reprenne comme avant! Ces moments de partage avec tout le monde me manquent.» Des étudiants de l'École hôtelière ont aussi fait le déplacement. «Nous sommes venus avec une délégation d'une vingtaine de personnes, pour soutenir les restaurants qui offrent des places de stage à nos étudiants et, plus tard, des jobs», explique Alain. Coiffeur dans le Vieux-Carouge, Julien pourra rouvrir samedi. «Mais je suis venu par solidarité. Mon meilleur ami a un restaurant à Veyrier. Je suis là pour ces commerçants qui sont mes voisins.»

Le gros des manifestants sont en effet des chefs d'entreprise, qui relatent une vraie souffrance.

«Économique, mais aussi psychologique», nous dit Géraldine, restauratrice. Anthony, tenancier lui aussi, ne remet pas en cause les restrictions du Conseil d'État. «Mais il n'y a pas assez d'aides. Il faut que le gouvernement assume ses décisions, sans quoi nous ferons tous faillite.» Le président de leur association faitière lui-même est dépité. «J'ai 60 ans. C'est quarante ans de travail que je suis en train de perdre.» Plus jeune, Julien tient deux établissements aujourd'hui fermés et emploie 13 personnes. «J'ai besoin de travailler. Il faut que le Conseil d'État l'entende. Les autres discours prononcés aujourd'hui, par contre, ne sont pas forcément les miens.»

Intervenants controversés

En effet, parmi les intervenants de la manifestation se trouvaient également l'anthropologue Jean-Dominique Michel et la blogueuse égypte des coronasceptiques Ema Krusi, qui s'en sont violemment pris au Conseil

d'État et à ses mesures. Pourquoi avoir mis ces interlocuteurs au programme? «Ce n'est pas parce qu'on ne suit pas les idées bien-pensantes qu'on est complotiste, chacun peut avoir son avis», répond Laurent Terlinchamp. Certains participants au rassemblement ont néanmoins peu goûté ces interventions et ont préféré partir.

Encadrée par la police, la manifestation s'est déroulée dans le calme et a pris fin à 17 h. Quatre contraventions ont été dressées pour non-port du masque.

La réouverture des commerces est soutenue par plusieurs associations faitières des entreprises, dont la Chambre de commerce, d'industrie et des services genevoise (CCIG).

«Cette fermeture est injustifiée, estime Vincent Subilia, son directeur général. L'ouverture devrait être autorisée dans le respect des normes sanitaires. Il s'agit d'une vraie situation d'urgence, à laquelle nous apportons tout notre soutien.»

Des enseignes ne suivent pas le mouvement

● Certaines enseignes n'ont pas souhaité rejoindre la manifestation de jeudi, qui était organisée par la faitière des cafetiers et restaurateurs. Trois adresses genevoises, le Zaï Zaï, le Boteco et les 4 Coins (deux restaurants et un bar de propriétaires différents), ont publié une prise de position sur les réseaux sociaux.

«Nous sommes contre l'amalgame de problématiques complètement différentes, écrivent-ils. Les salons de coiffures, les magasins de chaussures, les bars ou même les dis-

cothèques n'ont pas les mêmes réalités, pas les mêmes besoins, et ne posent pas les mêmes difficultés en termes de risques de contamination. Nous ne pouvons que nous désolidariser d'une manifestation qui demande la réouverture de tout sans distinction et sans prise en compte des recommandations scientifiques!»

Les auteurs de ce texte, en revanche, demandent une «vraie réflexion» autour d'aides financières rapides pour éviter aux différents commerces de faire faillite. **CH.D.**

Des bons d'achat pour soutenir le commerce local

Crise économique

La Ville de Genève annonce de nouvelles mesures de soutien.

Le Conseil administratif de la Ville entreprend un nouvel effort financier pour aider les commerçants. En charge des Finances, Alfonso Gomez détaille les mesures.

En quoi consiste le système de bons d'achat?

Nous allons proposer à la population des bons d'achat de 20 francs, 50 francs et 100 francs, avec un rabais de 20% financé par la Ville, en partenariat avec la Fondetec (Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique). Les citoyens pourront se procurer les bons sur le site geneveavenue.ch, qui regroupe une centaine de commerces

locaux. La Fondetec va prospecter pour permettre aux commerces intéressés de rejoindre la plateforme. Les clients qui achèteront un bon auprès d'un commerce acceptant la monnaie locale Léman recevront, en plus, un bon de 20 Léman équivalent à 20 francs. Les commerces qui adhèrent au réseau recevront la même somme.

Combien coûte la mesure?

Nous l'avons estimé à 2,5 millions de francs. Si les habitants jouent le jeu, c'est plus de dix millions de francs qui pourraient être injectés dans l'économie locale.

Marie Barbey-Chappuis a proposé d'introduire ces bons dans le projet de budget 2021, mais n'a pas obtenu de majorité au sein de l'Exécutif. Le PDC et le PLR déposent aussi

une motion en ce sens. Vous faites du recyclage?

Pas du tout. Cela fait plusieurs semaines que nous travaillons pour aider nos commerces, en restant dans nos compétences. Leur proposition prévoyait de distribuer les bons aux habitants. Mais sans garantie qu'ils les utilisent. Avec notre système, les commerçants touchent l'argent dès que la demande aura été enregistrée sur geneveavenue.ch. On voulait une mesure rapide ayant un impact immédiat.

La mesure sera donc intégrée aux comptes 2020 et non dans le projet de budget 2021. Pourquoi?

Parce que l'action doit avoir lieu en décembre. C'est maintenant que le petit commerce a besoin de notre aide! Je solliciterai un crédit extraordinaire auprès du Conseil municipal la semaine prochaine.

Quelles autres mesures la Ville a-t-elle décidé?

Nous prolongeons en décembre l'exemption de loyer, introduite en novembre, pour les locataires commerciaux de la Gérance immobilière municipale. Coût: 1,2 million de francs. Pour les autres locataires commerciaux, nous viendrons en appui de la mesure du Conseil d'État, plus précisément pour ceux dont le loyer se situe entre 7001 et 15'000 francs. Il est convenu que le propriétaire et l'État prennent en charge 80% de ces loyers. La Ville paiera les 20% restants pour les locataires sur territoire municipal.

La Commission des finances a voté le projet de budget. Il dépasse de 12'000 francs la limite autorisée par la loi. C'est problématique. Il faudra trouver une compensation lors de la séance plénière. T.A.

PUBLICITÉ

www.responsabilite-sans-faute-non.ch



«Entreprises responsables»
NON!
à l'initiative qui rate sa cible!

«Le contre-projet adopté par le parlement poursuit les mêmes objectifs que l'initiative, mais de manière réaliste et efficace.»

Christian Lüscher, Conseiller national

Comité «Non à l'initiative», CP 8276, 1211 Genève 11